



BRUXELLES, le 25/01/07

CIRCULAIRE N° 1743

DU 25/01/2007

Objet : Région de Bruxelles-Capitale : relevé d'informations relatives aux collaborations des établissements d'enseignement secondaire de plein exercice et des établissements de promotion sociale avec les fonds sectoriels

Réseaux	: tous
Niveaux et services	: SEC/PROM SOC
Période	: Année scolaire 2006-2007

- A Madame le Gouverneur de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevin(e)s de l'Instruction publique ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissements de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés ou subventionnés par la Communauté française.
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Ministre-Présidente de la Communauté française chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
Signataire(s) : Marie ARENA
Gestionnaire(s) : Cabinet de Madame la Ministre-Présidente
Personne(s)-ressource(s) : Myriam Schauwers, Philippe Lefèvre
Nombre de pages : 2 pages
Annexes : 1



OBJET :

Région de Bruxelles-Capitale : relevé d'informations relatives aux collaborations des établissements d'enseignement secondaire de plein exercice et des établissements de promotion sociale avec les fonds sectoriels

Madame, Monsieur,

La priorité 4 du Contrat pour l'École, adopté le 31 mai 2005 par le Gouvernement de la Communauté française, vise à revaloriser les filières qualifiantes. Cette finalité nécessite que l'enseignement suive l'évolution des métiers, que les élèves apprennent sur des équipements adaptés et que les compétences à atteindre pour exercer ces métiers soient clairement définies.

La participation et l'implication du monde économique à ces défis - en particulier les secteurs professionnels - est essentielle. En Région de Bruxelles-Capitale, certains d'entre eux sont déjà actifs en matière d'enseignement et / ou de formation continue ; toutefois, l'ensemble des activités menées demeure assez peu visible et, en particulier, les expériences positives.

La Commission Consultative « Formation, Emploi, Enseignement » (CCFEE)¹ dresse actuellement un bilan de la situation à Bruxelles pour mettre à jour ces collaborations et leurs résultats et identifier, par ailleurs, les secteurs économiques demeurés jusqu'ici peu investis. Une grille de questions jointe en annexe a été préparée à cette fin.

Cette première étape permettra, sans aucun doute, de réfléchir à de nouvelles approches et de faire émerger des pistes de collaboration concrètes, notamment avec de nouveaux secteurs et de nouvelles entreprises.

D'avance, je vous remercie de vous associer à ce travail si votre établissement est concerné et de nous faire part de toute considération que vous jugerez utile sur le sujet traité.

¹ La CCFEE a pour mission de formuler des avis et des recommandations à la demande des Ministres ayant compétence sur la formation, l'emploi ou l'enseignement, ou de sa propre initiative, sur toutes les matières qui impliquent une articulation étroite des politiques de formation, d'emploi et d'enseignement à Bruxelles. Elle rassemble tous les représentants des acteurs bruxellois francophones oeuvrant à la formation, l'emploi et l'enseignement.

Les questionnaires sont à renvoyer à Madame Isabelle Allinckx dans un délai de 4 semaines à dater de la présente : CCFEE, 67 Rue de Stalle, 1180 Bruxelles – iallinckx@bruxellesformation.be – tel : 02/371-74-30

Je vous remercie de votre collaboration.

La Ministre Présidente

Marie ARENA

Relevé d'informations relatives aux collaborations avec les fonds sectoriels

Identification de l'établissement

Nom :

Adresse :

Code postal :

Type d'enseignement : secondaire de plein exercice
 promotion sociale

Réseau :

Personne de contact :

Tel :

Adresse e-mail :

A – Quels sont les Fonds sectoriels avec lesquels vous collaborez ?

Fonds	Option(s) concernée(s)	Nombre d'élèves	Nature de la relation avec le Fonds ²

² S'agit-il d'une collaboration informelle, ponctuelle, d'une convention de partenariat, autres à préciser

B – Quels sont les Fonds avec lesquels vous êtes en contact, sans plus ?

Fonds	Pour quelles options ?	Difficultés rencontrées

C – Relevez les avantages et les inconvénients de la collaboration

Fonds	Avantages	Inconvénients

D. Remarques complémentaires sur le sujet :